

Saint-Omer

DECEMBRE / JANVIER / FEVRIER

SO!

SAINT-OMER

fête ★
NOËL ★
2016 *Pages 16 et 17*

**L'actualité
de votre ville**
Pages 4 à 7



Votre agenda
Pages 18 et 19



**Election du nouveau
CMJA ville**
Pages centrales

Edito

Chères Audomaroises, Chers Audomarois,

Ce nouveau numéro de votre magazine municipal s'est mis aux couleurs des festivités de fin d'année qui viennent de débiter avec de nombreuses activités pour les grands comme pour les petits : grande roue, balade en petit train, marché de Noël, manèges et aussi un grand jeu organisé avec les commerçants de la Ville pour vous faire gagner divers cadeaux.

Comme vous pourrez le lire au fil des pages, ce dernier trimestre a été une nouvelle fois riche en événements et démontre que notre ville avance : des chantiers sont lancés comme celui de la Maison de Quartier Saint-Exupéry, le nouveau Conseil Municipal des Jeunes Audomarois a été élu avec sa jeune Maire Jade François, une nouvelle campagne de sensibilisation débute avec l'opération « zéro bac sur les trottoirs de Saint-O » et de nouveaux outils innovants sont mis en place comme l'application « Saint-Omer 14/18 » et les I-beacons.

Je souhaite remercier les Audomarois, nombreux, qui contribuent à la réouverture de notre théâtre, au travers des propositions de nom qu'ils nous ont adressés, de leur participation à la consultation ouverte jusqu'au 31 décembre et de leurs dons qui font désormais l'objet de contreparties. Etre acteur de la réouverture du théâtre est un acte fort : c'est participer au renouveau des trésors de notre Patrimoine, contribuer au rayonnement culturel de l'Audomarois, faire partie d'une belle aventure et transmettre aux générations futures

un patrimoine vivant. C'est grâce à vous tous que la réouverture de notre théâtre à l'italienne, en Septembre 2018, sera un succès et un moment fort de notre Cité.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et je vous attends nombreux, le 9 Janvier, à 18h30, pour célébrer tous ensemble la nouvelle année dans un lieu qui vous sera dévoilé le 1er janvier sur le site internet de la Ville.

*François DECOSTER
Maire de Saint-Omer
Président de la Communauté
d'Agglomération de Saint-Omer*



So ! Saint-Omer

Magazine d'informations municipales
trimestriel de la Ville de Saint-Omer.

Adresse :

Hôtel des Services Municipaux
16, rue Saint-Sépulcre – CS326 – 62505 Saint-OmeCedex.
Tél : 03 21 98 40 88. www.ville-saint-omer.fr

Directeur de la Publication : François Decoster
Conception graphique : Garchette Communication

Mise en page : Service Communication de la ville

Impression : Imprimerie Gallet

Tirage : 8000 exemplaires.

Dépôt légal à parution

ISSN 2495-9987

©Photographes officiels de la ville

sommaire

Brèves de l'actu / p. 4 à 7

Démocratie de proximité p. 8
Famille et écoles p. 9

le nouveau CMJA / p. 10/11

Cadre de vie, marais & logement p. 12
Numérique, Emploi et Economie p. 13
Sécurité et Prévention p. 14
Culture et patrimoine p. 15

Saint-Omer fête Noël / p. 16/17

Votre agenda / p. 18/19



Brèves de l'actu

Les chapeaux verts, une institution audomaroise !

Ce 18 novembre dernier a donné le coup d'envoi d'une nouvelle édition «des chapeaux verts» résolument tournée vers les échanges intergénérationnels et la transmission de la mémoire. Jusqu'au 15 décembre, une exposition retraçant l'ensemble de la vie de Germaine Acremant au travers de ses écrits, de documents d'époque et de pièces inédites sera présentée à l'Hôtel des Services Municipaux, aux horaires habituels d'ouverture. A cette occasion, les élèves des écoles primaires ont réalisé pendant les Temps d'Activités Péri-

(TAP) différents chapeaux avec l'aide des deux stylistes: Chloé Guillemant et Delphine Minnaert. Vous pourrez découvrir leurs créations pendant l'exposition.



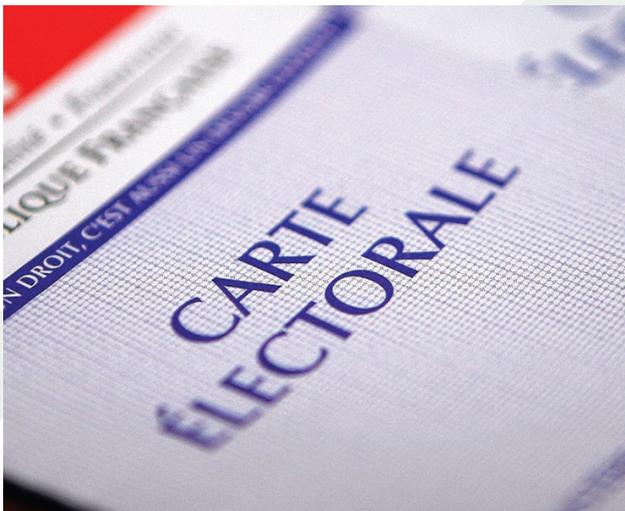
Le Centre Social, Bien Vieillir et le Club de l'Amitié présenteront, le mercredi 30 novembre à 14h, un spectacle de chants et de danses à la salle Vauban. Et enfin, la marche hebdomadaire de Bien Vieillir aura « une touche de vert » le jeudi 1^{er} décembre en référence aux héroïnes de l'œuvre.

Le saviez-vous ?

En 1921, Germaine Acremant, née à Saint-Omer, publia son premier roman « Ces dames aux chapeaux verts ». Ce livre, au succès fulgurant, raconte avec humour les aventures d'une jeune Parisienne envoyée chez ses 4 cousines, toutes « vieilles filles », habitant le quartier de l'enclos Notre-Dame à Saint-Omer. Ce best-seller sera vendu à près d'1,5 million d'exemplaires, traduit en 25 langues et adapté plusieurs fois au cinéma et au théâtre. Pour lui rendre hommage, un festival « Chapeaux verts » a été lancé en 1964, puis repris en 2014.



Etes-vous inscrit sur les listes électorales ?



Aux termes de l'Article L9 du Code Electoral, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire.

Les personnes remplissant les conditions pour être électeurs et qui ne seraient pas inscrites sur une liste électorale, les personnes nouvellement domiciliées à Saint-Omer ou qui ont changé de domicile, doivent demander leur inscription à la Mairie avant le 31 décembre délai de rigueur sur présentation d'une pièce d'identité valide et d'un justificatif de domicile.

Les ressortissants de la Communauté Européenne résidant à Saint-Omer, peuvent se faire inscrire sur la liste des électeurs communautaires pour l'élection des représentants au Parlement Européen et sur la liste des électeurs communautaires pour les élections municipales selon les mêmes formalités. Les demandes d'inscription peuvent être effectuées par courrier, ou sur le site service-public.fr.

Recycler les sapins de Noël : un geste pour l'environnement...

Noël arrive à grands pas. Vous avez peut-être même déjà fait l'acquisition du sapin dont vous souhaiterez vous débarrasser une fois les fêtes passées. Entre le 3 janvier et le 18 janvier, la Ville de Saint-Omer met à la disposition des Audomarois, des espaces de collecte de sapin de Noël, dans six lieux différents (Quai du Commerce, Place de Lyzel, place de Ghière, parking du Port au Lait Battu, parking Legrand, rue Saint-Exupéry).

Naturel, sans décoration, ni neige artificielle et sans sac : c'est à ces seules conditions que votre sapin pourra être broyé.

Le matériau obtenu viendra enrichir le sol des massifs des espaces verts de la Ville sous forme de paillis. Ainsi votre sapin connaîtra une seconde vie : rien ne se perd dans la nature, tout est recyclable !



Rendez-vous le 9 janvier pour la nouvelle année

Cette année, François Decoster, maire de Saint-Omer présentera ses vœux à la population le lundi 9 Janvier à 18h30. Le lieu vous sera précisé sur le site internet de la ville.



Elections professionnelles : Pour être représenté, conseillé et défendu

Vous travaillez dans une très petite entreprise (TPE) de moins de 11 salariés ? Vous êtes employé(e) à domicile ? Vous êtes apprenti(e) et avez 16 ans révolus le 28 Novembre 2016 ? Quelle que soit votre nationalité, vous êtes environ 350.000 en Hauts-de-France à être concernés par ces élections.

■ Du 28 Novembre au 12 décembre. Vote par courrier ou sur internet. Renseignements sur : election-tpe.travail.gouv.fr ou au 03 7400 4000

Ils sont plusieurs à avoir choisi notre territoire pour se lancer. En cette fin d'année, nous avons le plaisir d'accueillir à Saint-Omer une nouvelle enseigne de débit de boisson. Chez André, Ludovic Tredez rend hommage à son grand-père, grand collectionneur de vin. Connaisseurs ou simples amateurs, venez découvrir de nouveaux crus, ou déguster de grands classiques, tout en savourant quelques tapas !

On reste dans le thème du noble breuvage, avec l'arrivée de Monsieur Vin, enseigne bien connue dans la métropole lilloise, qui succède à l'ancienne Cavavin. A sa tête, on retrouve Rémi Degremont, grand passionné, qui, au-delà de vendre du vin, souhaite avant tout installer une relation de confiance avec sa clientèle !

Toujours dans le terroir, après la boisson, voici la bonne chère Aux Saveurs Oubliées ! Le nom parle de lui-même : viande, charcuterie, épicerie fine, venez en prendre plein les papilles dans les nouveaux locaux de Paul-Alexandre Wullus.

Rue de Dunkerque, Good's vous propose un destockage de produits de beauté, d'hygiène, et de lessive, mais pas seulement ! Si vous montez à l'étage, vous aurez la surprise de pouvoir vous laisser aller à la dégustation de cupcakes. L'enseigne de Ludovic Louis est actuellement en phase de test, alors c'est le moment d'en profiter !

ANDRÉ, 13 rue Louis Martel. Ouvert en semaine de 18 h à 1 h du matin et de 18 h à 2 h le week-end.

MONSIEUR VIN, 2, place Victor-Hugo, Saint-Omer. tél. : 03 21 98 92 41.

AUX SAVEURS OUBLIÉES, 28 rue Louis Martel. Ouvert du mardi au jeudi de 10h00 à 12h00 et de 15h à 19h00 (jusque 19h30 le vendredi). Le samedi de 9h30 à 19h30.

GOOD'S, 65 rue de Dunkerque. Ouvert le lundi de 14 h à 19 h et du mardi au samedi de 10 h à 19 h



L'Union Européenne : Le Brexit et après ?

Le 23 juin 2016, les Britanniques ont voté majoritairement pour quitter l'UE à 28 membres.

L'article 50 du Traité ne sera activé qu'à la fin de mars 2017 et les longues négociations pourront commencer. Comment l'UE passera-t-elle de 28 à 27 Etats membres ? Qu'est-ce qui risque de changer ? L'élection américaine change-t-elle la donne ? A quoi pourra ressembler l'UE-27 dans quelques années ? Sans oublier les conséquences politiques des élections en France et en Allemagne en 2017.

■ *Conférence proposée par le Mouvement Européen Pas-de-Calais avec Michel Grelier, conférencier Team Europe. Vendredi 9 décembre à 18h30 - Salle des Commissions, Mairie de Saint-Omer, 16 rue du Saint Sépulcre*



La CAPSO, une nouvelle agglomération au 1^{er} janvier 2017

La Communauté d'Agglomération de Saint-Omer et les Communautés de Communes du Canton de Fauquembergues, de la Morinie et du Pays d'Aire se regroupent au 1^{er} janvier 2017 pour former une nouvelle Communauté de 55 communes et de 105 000 habitants : la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer. Des réunions publiques ont été organisées sur tout le territoire pour présenter aux habitants le projet de territoire qui a été élaboré par les élus et qui guidera l'action de la nouvelle Communauté d'Agglomération.

■ *Retrouvez toutes les informations sur le site de l'Agence d'Urbanisme et de Développement Pays de Saint-Omer - Flandre Intérieure :*

https://www.aud-stomer.fr/fr_FR/ressources/nouvelle-intercommunalite-definition-du-projet-de-territoire.html



Deux événements à Saint-Omer pour le Festival de l'Arbre

Organisé depuis 2011 dans le Nord-Pas de Calais, le Festival de l'Arbre s'adressait à l'ensemble des habitants de la région Hauts-de-France, du samedi 19 au dimanche 27 novembre.

Impulsé par le Conseil régional Hauts-de-France, il proposait un ensemble de manifestations sportives, ludiques, pédagogiques et/ou culturelles organisées par des acteurs locaux afin de faire découvrir au grand public, les richesses et les atouts du patrimoine forestier et de le sensibiliser à sa protection.

A Saint-Omer, une visite commentée du jardin public était proposée pour découvrir les différentes essences remarquables d'arbres constituant l'arboretum ainsi que les actions menées en faveur de la biodiversité et de l'environnement.

En parallèle, l'association PEFC proposait la projection du film « Une si petite forêt » suivie d'une table ronde réunissant différents acteurs dans le domaine de l'environnement et de la forêt.

La Ville au cœur d'un programme d'échanges européen



La ville de Saint-Omer a participé du 07 au 10 novembre 2016, au séminaire de clôture du programme européen « On Tour for Europe », qui s'est tenu dans notre ville jumelée Detmold, en Allemagne. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme européen 'Europe for Citizens' et a réuni à l'occasion de 4 conférences organisées

sur l'année 2016, des partenaires venant de toute l'Europe : Hasselt (Belgique), Detmold, Saint-Omer, Oraïokastro (Grèce), Reggio Emilia (Italie), Kaunas (Lituanie), Schiedam (Pays-Bas), Abegondo (Espagne) et Sandwich County Council (Angleterre).

Ce projet a permis de constituer un réseau solide d'échanges de bonnes pratiques autour des opportunités offertes par les politiques européennes dans l'accompagnement des jeunes. Le thème de cette conférence de clôture intitulé « Citoyenneté européenne active et conscience historique » a permis au travers d'ateliers et de témoignages, de découvrir les nombreuses actions européennes menées dans chacune des villes partenaires et d'échanger sur les valeurs européennes pour construire demain, une Europe plus forte.

Bal de la municipalité, un succès confirmé

Ce samedi 12 Novembre, la municipalité organisait son second bal au profit d'une œuvre caritative, salle Vauban.

Cette soirée dansante était animée par l'orchestre Tempo by Métronome.

Près de 180 convives ont participé à cette soirée dansante au cours de laquelle un chèque de 2000€ a été remis par le Maire, François Decoster aux représentants de l'association « Bébés du Cœur », grâce aux sponsors de la soirée.

Le service en salle et au bar était assuré par le Rugby Club Audomarois sous les directives de son président Philippe Baudelle, qui, avec les recettes de la soirée, pourra équiper le club.



Déblayer la neige pour la sécurité de tous



La Municipalité rappelle, qu'en cas de chute de neige, l'obligation de chacun est de dégager la façade de son immeuble, bâti ou non, sur une largeur suffisante pour permettre la circulation des piétons afin d'éviter la chute de passants, qui engagerait sa responsabilité.

Dans un même souci de sécurité publique, cette neige ne doit pas être jetée sur la voie de circulation, mais entassée sur le bord des trottoirs de manière à laisser libre un cheminement piéton.

Ces règles de civisme s'appliquent à tous : propriétaire, locataire, artisan, commerçant...

Un nom pour le théâtre : à vous de choisir !

En 1973, le Théâtre à l'Italienne de Saint-Omer s'éteignait pour ne rouvrir à la visite qu'à de rares occasions, et sans qu'aucun spectacle ne l'anime. En septembre 2018, il rouvrira pour le plus grand bonheur des Audomarois, dont certains n'ont même jamais eu le plaisir à ce jour de le découvrir.

C'est dans ce cadre qu'une concertation a été menée jusque fin octobre pour trouver le nouveau nom du théâtre de Saint-Omer. Un jury composé d'élus, de techniciens, de partenaires financiers et de la société civile s'est réuni, le 10 novembre dernier, pour étudier les nombreuses propositions faites par les Audomarois, en débattre et les départager pour en choisir trois qui sont

maintenant soumis au vote de tous les amoureux du théâtre.

Les trois noms retenus sont :

- « Les Trois Abeilles » – en référence à l'originalité du décor de la salle. C'est le motif du papier peint qui habille les loges.

- « Le Mathurin » – le Jacquemart qui sonnait l'heure sur la porte d'eau du bas de la rue de Dunkerque. Personnage pittoresque, il a été détruit par un bombardement et a donné son nom au quartier.

- « Le Moulin à Café » – le surnom attribué au bâtiment du fait de sa forme.

Vous avez maintenant jusqu'au 31 Décembre, pour voter pour votre nom préféré, par le

biais d'un formulaire en ligne sur le site de la ville, par mail à l'adresse lenomdutheatre@ville-saint-omer.fr ou à l'aide du bulletin à disposition à l'Hôtel de Ville.



Flashez le code :



Déjeuners Initiatives : une formule qui marche

Lancés voilà un an et demi, le dispositif a déjà permis à 32 porteurs de projet d'échanger avec le Maire, les élus et les techniciens de la Ville.

Dans la liste, des idées malheureusement irréalisables, mais aussi des projets qui nécessitaient seulement un petit coup de pouce pour aboutir et être orientés dans la bonne direction. D'autres également qui sont devenus de franches réussites. Economiques, sociales, culturelles... De

nombreuses bonnes idées ont pu se concrétiser suite aux Déjeuners Initiative.

■ *Et si c'était votre tour ? La prochaine édition aura bientôt lieu n'hésitez donc pas à vous inscrire :*

onsappelleondejeune@ville-saint-omer.fr



Pour chaque naissance, un arbre planté dans la forêt de Clairmarais

La Ville de Saint-Omer s'engage depuis plusieurs années dans la lutte contre le réchauffement climatique en mettant en place de nombreuses actions en faveur de l'environnement.

Dans le Jardin Public, la biodiversité est préservée grâce aux méthodes respectueuses de l'environnement mises en place par les agents du Service des Espaces Verts. Ailleurs en ville, depuis 3 ans, les services n'utilisent plus de produits chimiques pour désherber la voirie.

Une gestion raisonnée de l'eau est mise en place pour arroser les plantes des espaces verts et des jardinières en évitant d'utiliser l'eau potable. Une nouvelle action a vu le jour

en 2015, en partenariat avec l'Office National des Forêts. Pour chacune des naissances sur la Commune, un arbre sera planté. Il y a environ 250 naissances par an sur Saint-Omer.



Cette année, c'est en forêt domaniale de Clairmarais que seront plantés les 250 arbres (125 aulnes glutineux et 125 chênes). Sur place, à l'entrée de la parcelle forestière, un panneau d'informations expliquera la démarche et rappellera que chaque arbre a été planté pour chacun des bébés nés entre le 1^{er} octobre 2015 et le 30 septembre 2016 à Saint-Omer.

La cérémonie officielle a eu lieu à la Chapelle Saint-Jean, vendredi 18 novembre.

Maison de quartier St Exupery : le chantier est lancé !

Après plusieurs mois de travail, en concertation avec les habitants du quartier et avec le Cabinet Art Architecte, les travaux de la nouvelle maison de quartier Saint-Exupery ont débuté depuis plusieurs semaines avec le désamiantage et la démolition de l'ancien bâtiment. La prochaine étape est le coulage des pieux qui aura lieu mi-décembre. La nouvelle structure sera moderne, plus fonctionnelle et polyvalente, destinée à recevoir et développer les activités pédagogiques, récréatives et ludiques des

habitants du quartier et cela pour tous les âges.

La Maison de quartier Saint-Exupery, gérée par le centre social et culturel, est un lieu important de proximité, d'échanges et de liens intergénérationnels, apprécié par les habitants et les partenaires. C'est pourquoi il était important d'assurer son ouverture pendant les travaux. Des locaux provisoires ont ainsi été installés avec une amplitude horaire maintenue, des ateliers organisés pour les jeunes et les adultes et

une adaptation aux demandes de chacun dans la mesure du possible.

Les travaux sont prévus pour une durée d'environ un an. La nouvelle maison de quartier devrait ouvrir ses portes en septembre 2017.





LE NOUVEAU CMJA A ETE' INTRONISE' !

Le 7 novembre dernier avaient lieu les élections du nouveau Conseil Municipal des jeunes Audomarois. Celui-ci a officiellement pris ses fonctions à l'occasion des cérémonies du 11 novembre. Des larmes de joie, d'autres de tristesse. Comme chez les grands. Les 24 membres du CMJA ont été élus pour 2 ans, et succèdent à la toute première équipe dont le mandat s'est déroulé de 2014 à 2016.



Ils étaient plus d'une soixantaine de candidats, répartis dans les 12 écoles primaires, publiques et privées, de la ville. Chaque classe de CE2, CM1 et CM2 a pu élire son représentant, après une période de campagne où les candidats ont notamment eu à réaliser leur propre affiche électorale. Urne, isoloir, bulletins, bureau des assesseurs, tout y était, de manière à démontrer que le CMJA, s'il a vocation à faire découvrir aux enfants les valeurs citoyennes et le fonctionnement d'une démocratie, est également un véritable outil au service de la jeunesse audomaroise, pour laquelle il devra faire des propositions concrètes.



Après le temps de l'élection est venu celui de l'intronisation. Celle-ci s'est faite en grande pompe, en présence du Conseil Municipal et de la presse. Le Maire a été élu et s'est vu remettre, symboliquement, l'écharpe par sa prédécesseuse, Eugénie Vereecken. Les élus ont également reçu leur diplôme de conseiller, ainsi que tout un assortiment de cadeaux. Ils se sont ensuite rendus au Monument aux Morts pour la traditionnelle cérémonie du dépôt de gerbe.



Le protocole ayant été respecté les choses sérieuses ont commencé et le CMJA s'est mis au travail. Divisé en deux groupes, il se réunit un mercredi après-midi sur deux pour travailler sur les propositions de campagne, pour échanger et débattre sur leur faisabilité. Tous les mois, les deux groupes sont réunis en séance plénière pour délibérer sur les projets qui ont été travaillés chacun de leur côté. Les jeunes Audomarois seront régulièrement tenus informés de l'évolution des débats et des décisions prises.



BAIL Lila	Ferdinand Buisson
BARA Constance	Jules Ferry
BAROIS Ambroise	Jules Ferry
DELIEGE Marina	Jules Ferry
DELOHEN Oscar	Michelet
DOURDENT Lison	Michelet
DUBREU Mila	Condorcet
DUCROCQ Chloé	Lamartine
DUVAUCHELLE Hugo	Charles Perrault
FRANCOIS Jade	Charles Perrault
HAJJI Selsebil	Paul Bert
HUELLE Quentin	Paul Bert
LABESSE Félix	Paul Bert
LE LOSTEC-CHALOUNI Guido	Notre Dame Griffon
LEROY Darlane	Notre Dame Griffon
LOBRY Romane	Notre Dame Griffon
MARCHAND Marylou	Notre Dame Griffon
RAUNIER Héva	Notre Dame Enclos
REBIER-BETREMIEUX Paul	Notre Dame Enclos
TAFFIN Tiphaine	Notre Dame Enclos
VELGHE-LUCAS Zélie	Saint-Bertin
VEREecken Célestine	Saint-Bertin
VEREecken Hortense	Sainte-Marie
VERHULST Jade	Immaculée Conception

Zéro bac sur les trottoirs de Saint-0 !

Elles compliquent le cheminement des piétons. Elles gâchent le paysage et la vue. Elles se renversent à la première bourrasque de vent... Elles, ce sont les poubelles qui squattent les trottoirs en dehors des jours de collecte.

La Ville et l'agglomération s'attaquent au problème en rappelant dans un premier



temps, les règles de base et les consignes pour que chacun s'y retrouve.

Objectif annoncé :

« Zéro bac sur les trottoirs de Saint-0 ! »



Rappel des jours de collecte

Poubelle verte : mardi & vendredi

Poubelle jaune : jeudi

Les bacs sont à sortir la veille au soir (la collecte débute à 5h30) et à rentrer dans la foulée, au plus tard dans la soirée qui suit la collecte.

Une question ?

Appelez le numéro Vert CASO : 08 676 053

La réglementation, les obligations

■ Conformément aux prescriptions du règlement sanitaire départemental, les conteneurs (bacs ou sacs) doivent être déposés préalablement sur le domaine public la veille au soir pour les collectes effectuées le lendemain matin à partir de 5h30, le jour de la collecte pour celles effectuées la journée.

■ Suite au ramassage, les bacs doivent être rangés le plus rapidement possible, à l'exception des conteneurs de regroupement ».

■ En dehors des jours de collecte, les bacs doivent être remis à l'intérieur des propriétés.

■ Aucun bac ne devra rester sur la voie publique entre deux collectes. Le Maire de la commune, dans le cadre de ses pouvoirs de police, pourra sanctionner le contrevenant.

■ En cas d'accident provoqué par un bac déposé en bordure de voie publique en dehors de la plage horaire d'intervention de la collecte, la responsabilité du détenteur du conteneur sera engagée.

Lutte contre les déjections :

19 contraventions dressées

1 CHIEN SAC LAISSE

Depuis près de deux ans, la Ville sensibilise les propriétaires

des chiens sur la nécessité de ramasser les déjections.

Un arrêté municipal a été pris par le Maire pour interdire les déjections sur l'ensemble de la voirie et des espaces publics et pour obliger les propriétaires à détenir sur eux le moyen de ramasser. Dans le cas contraire, ils sont passibles d'une amende de 11€ et de 51,70€ de frais de nettoyage, si le chien venait à déféquer ailleurs que dans

les canisites (situés au Jardin Public, Parking Legrand, Place Ribot, Parking St Charles, Parking des Carmes, Parking Bueil, Enclos St Sépulcre, St Exupéry).

Depuis la prise de l'arrêté, 14 contrôles ont été effectués afin de s'assurer que les propriétaires des chiens soient bien porteurs d'un moyen de ramasser.

La Police Municipale a rédigé 19 contraventions pour manquement à cette réglementation pour une centaine de personnes à ce

jour ayant fait l'objet d'un contrôle.

Deux personnes ont été verbalisées pour déjection non ramassée.

Les contrôles ont été réalisés sur plusieurs rues, particulièrement rue de la Faïencerie, rue de la Commune de Paris, rue de Dunkerque et rue des Carmes.



Une nouvelle application pour découvrir Saint-Omer durant la Grande Guerre

Le Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer a récemment présenté une nouvelle application « Saint-Omer 14-18 » qui permet de découvrir le quotidien de notre territoire pendant la Grande Guerre. L'Audomarois n'était pas marqué par les grandes batailles mais servait d'arrière-front en accueillant des soldats de toutes nationalités. Le Grand Quartier Général de l'armée britannique fut installé ici entre 1914 et 1916. Cette application porte un nouveau regard sur la Première Guerre mondiale. On ne s'intéresse pas ici au front, mais à la vie de l'arrière-front et à l'importance de la

logistique dans l'effort de guerre.

L'application propose plusieurs centaines de documents d'archive, photos et vidéos, inédits, provenant de nombreux fonds nationaux et internationaux. Les films présentés sont, pour la plupart, les toutes premières images animées du territoire que nous possédons.

■ *L'application est disponible au téléchargement sur <http://s.artefacto.fr/saintomer1418>. Elle est compatible avec iOS et Android (à partir de la version 5.0 de votre appareil, versions antérieures disponibles prochainement).*

Les I-beacons débarquent à Saint-Omer

Le 30 Juin dernier, la ville de Saint-Omer a lancé, à titre expérimental, aux côtés du Comité Régional du Tourisme (CRT) une nouvelle application numérique itinérante liant les thèmes du tourisme et du commerce. Cette application est une aide à la visite et à la découverte urbaine tout en proposant des offres commerciales sur le mobile de l'utilisateur.

Au même titre qu'Arras et Lille, Saint-Omer propose 2 parcours thématiques autour du centre historique, les faubourgs et marais. 47 points d'intérêts sont ainsi recensés par le Pays d'art et d'histoire et une douzaine de commerçants ont été mobilisés.

Un boîtier, appelé I-beacon, installé chez les commerçants émet des messages promotionnels vers les portables des passants qui auront préalablement téléchargés l'application : <http://northern-france-experience.appstor.io/fr>.

Cette action est menée avec la ville de Saint-Omer, la CCI Grand Lille, l'Office de Tourisme de Saint-Omer, l'Agence d'Urbanisme et de Développement Pays de Saint-Omer Flandre Intérieure et le CRT.

Ce dispositif est voué à évoluer continuellement afin de proposer de nouveaux parcours et intégrer davantage de commerçants.

Contributions groupes d'opposition

Groupe Renouveau Audomarois – Saint-Omer Bleu Marine

«Hommage à Marie-Lys Marguerite notre conservatrice»

Saluons le départ de notre conservatrice qui a beaucoup œuvré pour la mise en valeur des collections des musées. Bonne chance pour ses nouvelles fonctions sur Arras»

Cordialement

Quentin Bourgeois

Groupe Saint-Omer, le Cœur de l'Agglomération

Beaucoup d'agitations pour très peu de résultats.

Le maire actuel communique beaucoup pour masquer son inefficacité. A mi-mandat, nous attendons encore les résultats de ses promesses électorales. Par contre, les dépenses ont bien explosé dans tous les domaines : frais de réceptions et de voyages, salaires des copains embauchés, coûts de sa communication, ses projets pharaoniques...

Il s'amuse avec l'argent des contribuables. Son action est très éloignée du quotidien des Audomarois.

Il prétend défendre nos commerçants pourtant le repas et les colis des personnes âgées viennent des banlieues parisiennes ou lilloises, pour ne citer que deux exemples. Des animations, sans retombées économiques concrètes, sont organisées les samedis en perturbant le stationnement pour nos chalands.

Nos associations sont oubliées et méprisées au profit d'animations qu'il plaque sur notre ville, sans concertation. Les budgets sont réorientés au détriment des bénévoles qui s'investissent depuis des années.

Les coûts de ses projets pharaoniques hypothèquent gravement les finances de notre Ville et de la CASO. Il reporte les paiements avec des artifices financiers et pourtant il faudra bien assumer et payer !

Notre ville doit se développer en harmonie avec sa population, pour le bien-être de tous, dans le cadre d'un projet réaliste et à la mesure de nos capacités financières.

Retrouvez nous sur Facebook : « L'Audomarois Citoyen ».

SO ! Park & Shop se multiplie !

En début d'année, la ville de Saint-Omer a lancé un nouveau système de stationnement dans la rue de Dunkerque : SO ! Park & Shop.

Dotées de capteurs sans fil ancrés dans le sol, elles permettent 30 minutes de stationnement gratuit, sans ticket. Attention, passé ce délai, la Police Municipale est prévenue par un logiciel spécifique, et se rend sur place pour une verbalisation de 17 euros.



Depuis son lancement, en février dernier, près de 90 infractions ont été constatées et verbalisées sur ces 8 emplacements. Ce système, qui a pour objectif d'améliorer la rotation des véhicules et d'offrir plus de places de stationnement libres, proches des commerces, permet une rotation de 14 véhicules contre 5 pour une place de stationnement payante classique.

Fort de son succès, SO ! Park & Shop va s'étendre dans les rues de Saint-Omer. En effet, dans les prochaines semaines, 10 nouveaux capteurs seront installés sur le haut de la rue de Dunkerque, du côté opposé à ceux déjà présents, 21 seront placés sur la Place Foch et 2 dans la rue Carnot.



**LE STATIONNEMENT EST
GRATUIT A PARTIR DE 16H30
TOUT LE MOIS DE DECEMBRE,
LE SAMEDI ET LE DIMANCHE
TOUTE LA JOURNEE**



Le Musée Sandelin s'associe au Musée du Louvre

Le Musée Sandelin et le Musée du Louvre ont signé, le 7 octobre, une convention de partenariat pour une durée de trois ans. Cette convention permettra notamment la tenue à Saint-Omer, à partir du 24 mai prochain, d'une grande exposition consacrée à la réception de Shakespeare par des artistes romantiques.

Cette exposition sera réalisée en partenariat avec le musée du Louvre et en particulier le musée national Eugène-Delacroix, avec près de 80 œuvres dont des peintures de Delacroix, Chassériaux, Füssli. Elle fera l'objet d'un dépôt de dossier de labélisation d'intérêt national.

Cette exposition, s'intègre dans le Festival Shakespeare conduit par la mission théâtre de Saint-Omer avec le musée de l'hôtel Sandelin et les festivals Yorkshake (York) et Shakespeare festival im Globe Neuss (Neuss) pour entrer dans le réseau des festivals européens Shakespeare. Une programmation théâtrale et des conférences seront proposées en parallèle de l'exposition.



Romain Saffré : nouveau conservateur du musée



Le 24 Octobre dernier, Marie-Lys Marguerite quittait son poste de conservatrice des musées de Saint-Omer pour le musée des beaux-arts d'Arras. C'est Romain Saffré qui a pris sa suite, quelques jours plus tard.

Agé de 26 ans, il occupera à Saint-Omer son premier poste. Si son parcours - École nationale des chartes, Institut national du patrimoine - est similaire à celui de Marie-Lys Marguerite, ses missions ne le seront pas moins : conserver, valoriser les collections, tisser des liens avec d'autres musées, comme précédemment avec Cluny ou

le Louvre-Lens.

« Le musée doit être un outil au service de la politique culturelle de la ville et de l'agglomération », a précisé le maire François Decoster.

Romain Saffré devra faire vivre deux musées, Sandelin et Dupuis, même si ce dernier est fermé, sans réouverture prévue à ce jour.

Romain Saffré a pris ses fonctions de conservateur le 2 novembre.

Noël à Saint-Omer...



2016

La grande roue & ses manèges

Jusqu'au 2 janvier

Du lundi au vendredi de 12h à 20h, le samedi de 10h à 00h et le dimanche de 14h à 22h

Le petit train pour les balades en famille

Jusqu'au 24 décembre

Du lundi au vendredi de 12h à 19h, le samedi de 10h à 20h et le dimanche de 14h à 19h

Fermeture le 24 décembre à 17h

Un marché de Noël pour fêter

Jusqu'au 24 décembre

Du lundi au vendredi de 12h à 19h, le samedi de 10h à 20h et le dimanche de 14h à 19h

Fermeture le 24 décembre à 17h

Une rencontre avec le Père Noël

Les mercredis, samedis & dimanche jusqu'au 18 décembre de 15h à 19h30

Tous les jours à partir du 19 décembre de 15h à 19h30

Fermeture le 24 décembre à 17h

Des chants...

- Avec le chœur d'Ypres et la chorale A cœur Joie - Samedi 3 décembre à 20h

Auditorium, place Saint-Jean - gratuit pour les - de 15 ans - 5€ pour les adultes

- Avec l'Orchestre d'Harmonie de Saint-Omer - Vendredi 9 décembre à 20h - Salle Vauban - gratuit

- Avec la chorale des Baladins - Dimanche 18 décembre à 20h - Cathédrale de Saint-Omer - gratuit

Des danses...

Avec la Bagarnette - Dimanche 11 décembre à 17h30 - Place Foch

Un peu de magie

Avec le GLPH autour d'un spectacle de magie - Samedi 24 décembre à 15h

Un spectacle

Avec la troupe Evasion au profit de la Croix-Rouge de Saint-Omer - Samedi 17 décembre à 15h - Salle Vauban - Entrée : 5€

Une hotte pleine de jouets

- Vente de jouets par la Croix-Rouge de Saint-Omer - Mercredi 7 décembre de 9h à 17h
- Delta FM organise son opération «Un jouet pour Noël» au profit de la Croix-Rouge et du Secours Populaire - Samedi 17 décembre de 10h à 18h - Place Foch

Le prologue Audomarois d'Adrien Van Beveren

Venez à la rencontre du grand gagnant de l'Enduropale 2016 et participant du Rallye Dakar 2016 - Samedi 17 décembre à 14h - Place Foch

Une mobilisation pour le Téléthon

L'ESCAP, en partenariat avec la ville, se mobilise pour le Téléthon - Jeudi 1^{er} décembre de 7h30 à 18h - Ruines de l'Abbaye Saint-Bertin

Du côté des commerçants

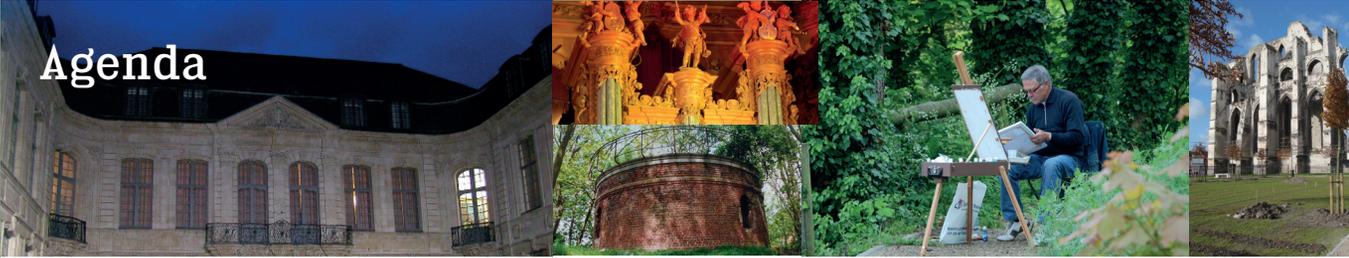
Du 25 novembre au 31 décembre, l'Union des Commerçants joue au Père Noël en organisant son grand jeu de Noël... Dans sa hotte, vous trouverez des voitures, des chèques voyage, un écran plat et de nombreux bons d'achat chez vos commerçants partenaires. Pour participer, c'est simple ! Recevez un ticket de participation dès 10 € d'achat chez votre commerçant et doublez vos chances de gagner le dimanche. Retrouvez la liste des commerçants participants sur www.ville-saint-omer.fr.



25 NOVEMBRE
02 JANVIER



Agenda



EXPOSITION TEMPORAIRE | Les chemins de la gloire, devenir artiste au 19e siècle
17/09 au 18/12 - Musée de l'hôtel Sandelin

VISITES GUIDEES | « Etre artiste au 19e siècle »
4/12 - 15h30 - Musée de l'hôtel Sandelin
En partenariat avec l'Ecole d'art de Saint-Omer
Gratuit / Réservation conseillée

MUSIQUE | Ensemble Alia Mens - Olivier Spilmont
4/12 - 17h - Cathédrale de Saint-Omer - Par la Barcarolle
Tarif 16/13€

WORKSHOP | La tempête de Shakespeare
10/12 - 10h/12h & 14h/17h - Ecole d'Art
En partenariat avec Saint-Omer en toutes lettres
Gratuit / Inscription - Nombre de place limité

MUSIQUE | Gilles Apap & le Brussels Chamber Orchestra - Side by Side
11/12 - 17h - Auditorium Saint-Jean - Par la Barcarolle
Tarif 10/8€

VISITES GUIDEES | « Les cabinets flamands »
11/12 - 15h30 - Musée de l'hôtel Sandelin
Gratuit / Réservation conseillée

CONFERENCE | Ténèbres et Lumières du Caravage
12/12 - 14h30 - Salle Vauban - Par les Amis des Musées de Saint-Omer
Tarif : 5 € pour les non adhérents, entrée gratuite pour les adhérents, étudiants, et personnes à faibles revenus (sur présentation d'un justificatif).

RENDEZ-VOUS DES FAMILLES | « Des histoires et des œuvres »
14/12 - 16h45 - Musée de l'hôtel Sandelin
En partenariat avec la Bibliothèque d'Agglomération de Saint-Omer
Réservations auprès du Musée. Durée 30 min
18 mois - 5 ans, 2€/enfant, 1€/enfant à partir de deux enfants, gratuit pour les parents.

RENDEZ-VOUS DE LA COMTESSE | «Volutes et colonnettes : le mobilier entre Louis XV et Louis XVI »
18/12 - 15h30 - Musée de l'hôtel Sandelin
GRATUIT / Réservation conseillée

ATELIER 6-12 ANS | « Une table de fête comme au 18e siècle ! »
22/12 - 14h-17h - Musée de l'hôtel Sandelin
7€ / 5€ - Réservations obligatoires

ATELIER 6-12 ANS | « Déco-moulage ou déco-modelage »
23/12 - 14h-17h - Musée de l'hôtel Sandelin
7€ / 5€ - Réservations obligatoires

ATELIER 6-12 ANS | « Au temps des chevaliers »
29/12 - 14h-17h - Musée de l'hôtel Sandelin
7€ / 5€ - Réservations obligatoires

ACTIVITE EN FAMILLE | « Grand jeu au musée : Le maître de Sandelin ! »
30/12 - 14h-17h - Musée de l'hôtel Sandelin
7€ / 5€ - Réservations obligatoires

EXPOSITION | Sculptures d'ailleurs
6/01 au 5/02
Après les sculptures de poussières de Paul Hazelton, l'Ecole d'Art accueille en janvier des objets d'art provenant des collections du Musée Sandelin.

VISITES GUIDEES | « Mauvais genre »
8/01 - 15h30 - Musée de l'hôtel Sandelin
Gratuit / Réservation conseillée

THEATRE | « Le Réserviste » par la Compagnie de Facto
14/12 - 18h - Salle Vauban - Par la Barcarolle
Tarif 10/8€

VISITES GUIDEES | « Jeux de mains »
15/01 - 15h30 - Musée de l'hôtel Sandelin
Gratuit / Réservation conseillée

THEATRE | Carte blanche à la compagnie Abernuncio - Sophie Dufouleur
15/01 - 17h - salle Vauban - Par la Barcarolle

JEUNE PUBLIC | Icibalao
18/12 - 15h - salle Vauban - Par la Barcarolle
A partir de 6 ans. Tarif 4€

EXPOSITION TEMPORAIRE | Trésors du Moyen Âge, l'Europe au 14e siècle
18/01 au 16/04 - Musée de l'hôtel Sandelin
En partenariat avec le musée de Cluny, musée national du Moyen Âge.

EVENEMENT | 24h en poésie « En poésie, le mot « fin » n'existe pas »
21/01 - 14h - Musée de l'hôtel Sandelin - GRATUIT
Intervention de Florence Emptaz, Florence Saint-Roch et Yves-Jacques Bouin



MUSIQUE | « Toccata » - Thomas Dunford & Keyvan Chemirani

21/01 - 18h - Auditorium Saint-Jean - Par la Barcarolle
Tarif 13/11€

VISITE | Tous au musée « Vous pouvez toucher ! »

22/01 - 15h30 - Musée de l'hôtel Sandelin
Gratuit / Réservation conseillée / Adaptée pour les non-voyants

RENDEZ-VOUS DES FAMILLES | « Sculptures d'ailleurs »

25/01 - 16h45 - Projet « hors les murs » du Musée de l'hôtel Sandelin.
Rendez-vous à l'Ecole d'art du Pays de Saint-Omer
Gratuit / Réservation conseillée / Durée 30 min

VISITE | Exposition « Trésors du Moyen Âge »

29/01 - 15h30 - Musée de l'hôtel Sandelin
Gratuit / Réservation conseillée

VISITE JUMEELEE | « Plumes d'Orient »

5/02 - 15h30 - Projet « hors les murs » du Musée de l'hôtel Sandelin.
Rendez-vous à la Galerie Château Porion (Centre Culturel Balavoine). En partenariat avec la Barcarolle. Gratuit

PRELUDE AU MUSEE | « Ensemble Esharêh »

7/02 - 18h-19h - Musée de l'hôtel Sandelin
Dans le cadre du CLEA de la CASO. Gratuit
Réservation conseillée

MUSIQUE | Ensemble Esharêh

11/02 - 18h - Auditorium Saint-Jean - Par la Barcarolle
Tarif 10/8€

VISITE CROQUIS

12/02 - 15h30 - Musée de l'hôtel Sandelin
En partenariat avec l'Ecole d'art du Pays de Saint-Omer
Gratuit / Réservation conseillée

CHOUETTE LES VACANCES

13, 14, 16 & 17/02 - 14h-17h
Enfants 6 à 8 ans & 9 à 12 ans - Tarifs : 21€ pour l'ensemble du stage. Sur réservations - Nombre de places limités.

VISITE DE L'EXPOSITION | « Trésors du Moyen Âge »

19/02 - 15h30 - Musée de l'hôtel Sandelin
Gratuit / Réservation conseillée

VISITE ACCOMPAGNEE | « Tout antique ! »

26/02 - 15h30 - Musée de l'hôtel Sandelin
Gratuit / Réservation conseillée

ATELIER 6-12 ANS JUMEELE | « Petits architectes du patrimoine »

15/02 - 14h-17h - Musée de l'hôtel Sandelin
En partenariat avec le Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer
4€ / Réservations auprès de l'Office de Tourisme.

ATELIER 6-12 ANS | « Une sculpture vivante ! »

16/02 - 14h-17h - Musée de l'hôtel Sandelin
7€ / 5€. Réservations obligatoires

LE RENDEZ-VOUS DES BOUTS DE CHOU | « C'est un bout de papier »

22/02 - 16h45 - Musée de l'hôtel Sandelin
Avec la compagnie Zapoi. Dans le cadre du CLEA de la CASO
Réservations obligatoires
18 mois - 5 ans, 2€/enfant, 1€/enfant à partir de deux enfants, gratuité parents. Durée 30 min

ATELIER 6-12 ANS JUMEELE | « Du chevalier au poilu »

22/02 - 10h-12h et 14h-16h - Musée de l'hôtel Sandelin
En partenariat avec la Coupole
Matinée au Musée de l'hôtel Sandelin et après-midi à la Coupole (Paiement sur place dans chaque structure)
10 € (5€ Musée Sandelin + 5€ Coupole) goûter offert ! / Réservations obligatoires

ACTIVITES EN FAMILLE | « SOS bibelots ! »

23 et 24/02 - 10-12h & 14-17h - Musée de l'hôtel Sandelin
Avec la compagnie Zapoi. Dans le cadre du CLEA de la CASO
7€ / 5€. Réservations obligatoires

les cafés du
MAIRE



10 DEC 9h30 | LE MODERNE
RUE F. RINGOT

SAINT-OMER



fête NOËL 2016



25 NOVEMBRE
02 JANVIER



programme complet :
www.ville-saint-omer.fr

CETTE ANNEE ENCORE...

Achète à **STO**
et repars en



AUTO

DU 25 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 2016



A gagner !

2 VOITURES

108 PEUGEOT 3 portes 1.0L V11 68 ch

d'une valeur de 10 250 euros TTC

SEAT MI Référence 3 portes 1.0 60 ch

d'une valeur de 9 763 euros TTC

1 chèque VOYAGE

d'une valeur de 250 euros

1 ECRAN PLAT

LG - 139cm

d'une valeur de 799 euros TTC

Des bons d'achats de 50 euros

